

Pompom

Infrastructure:

Palais des sports - Vaulx-en-Velin

Référent:



Margaux ROSS

margaux.ross@entpe.fr

07 82 63 76 78

Règles générales

- Chaque équipe devra performer dans un carré délimité de 20 m x 20 m.
- Chaque équipe devra être composée de 35 personnes maximum, mixité fortement conseillée.
- Une mascotte pourra participer à la chorégraphie et n'entrera pas dans le quota des 35 participants.
- La performance ne devra pas dépasser 4 minutes 30. Une tolérance de 10 secondes sera accordée à la suite 1 point de pénalité sera appliqué par tranche de 10 secondes de dépassement.
- Un temps d'échauffement et de repérage de 10 minutes sera accordé par équipe avant le show.
- Chaque équipe disposera d'un créneau pour les vestiaires.

La bande son choisie devra être envoyée au référent de l'ENTPE lorsque celui-ci contactera les capitaines de chaque école, avant le début du tournoi.

Grille de notation

Impression générale /17	
Entrée en scène	/3
Occupation de l'espace	/4
Jeux de pompons	/2
Tenue	/2
Coiffure	/2
Sourire	/4
Chorégraphie /28	
Dynamisme	/8
Synchronisation	/6
Qualité artistique	/5
Qualité technique	/5
Participation de toute l'équipe	/4
Portés /24	
Exécution	/4
Originalité	/4
Technique	/4
Sécurité	/4
Insertion dans la chorégraphie	/4
Participation de toute l'équipe	/4
Gymnastique /16	
Exécution	/4
Originalité	/4
Insertion dans la chorégraphie	/4
Diversité des gymnastes	/4
Pénalités	
Vulgarité	/ -4
Durée de la musique	/ -1 par 10 sec de dépassement
Total /85	